



Objectif 3 : « Bonne santé et bien-être »

Le titre complet de l'objectif 3 est : « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ».

Être en bonne santé est très important. Pour que chacun soit en bonne santé, il faut

- des soins de santé, des médicaments et des vaccins à des prix abordables
- voir son médecin régulièrement
- empêcher les épidémies et les arrêter vite quand elles sont là
- informer sur ce qu'il ne faut pas faire : consommer de l'alcool, du tabac, des drogues... manger trop gras et trop sucré
- diminuer de moitié les accidents de la route
- diminuer fortement les pollutions chimiques et biologiques

Tout cela doit être expliqué de manière claire et compréhensible pour tout le monde.

Être bien soigné n'est pas toujours facile, même en Belgique. C'est un problème aussi pour des personnes en situation de handicap.

Texte de la vidéo :

L'accès rapide, inclusif et de qualité aux soins de santé n'est pas une réalité pour les personnes en situation de handicap.

Par exemple, les personnes en situation de handicap ne reçoivent généralement pas d'information sur leur santé dans des formats accessibles.

A cause de cela, elles sont souvent incapables de prendre de bonnes décisions concernant leur santé et leurs problèmes médicaux.

Si nous atteignons l'Objectif 3 de développement durable, « Santé et bien-être », les personnes en situation de handicap bénéficieront pleinement d'un système de santé rapide et efficace. Isabelle aura accès à des informations claires et compréhensibles sur sa santé. Elle ne craindra plus de retourner chez le médecin.

<https://www.youtube.com/watch?v=geqfHYvxTNI>

Les faits

- De 2014 à 2019, la norme de croissance annuelle des soins de santé à 1,5 %, alors qu'elle se situe réellement autour de 3 %
- Le système de santé belge est depuis toujours basé sur une médecine de première ligne efficace. La relation de confiance entre le patient et son médecin traitant est essentielle, notamment dans le cadre de la loi sur les droits du patient.
- La Belgique fait face à un vieillissement généralisé des prestataires de soins et, en particuliers, des médecins généralistes. Le problème est particulièrement grave en Région wallonne.

- Tant face à la crise covid que dans les circonstances des inondations survenues en juillet 2021, la Belgique a découvert l'inexistence de réels plan catastrophe, permettant de prendre en charge correctement, dans des délais courts, l'ensemble des personnes en situation de handicapes

Par rapport à la situation des personnes en situation de handicap en Belgique, pour permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge :

- Il est nécessaire de revoir le système de financement des soins de santé : il n'est pas acceptable que dans un pays dit « développé » beaucoup de personnes doivent faire un choix entre : se nourrir, se chauffer ou se soigner
- Pour respecter les droits du patient, les autorités compétentes doivent
 - assurer l'**accessibilité financière** aux soins pour tous les citoyens
 - mettre en place des structures médicales couvrant **équitablement l'ensemble du pays**
 - faire en sorte que les structures médicales rencontrent les exigences de l'**accessibilité universelle**, y compris au niveau de la signalétique et de l'accès avec un chien d'assistance
 - assurer que les infrastructures de santé et les consultations médicales tiennent compte des besoins de **communication** spécifiques nécessaires, y compris la langue des signes et le langage simplifié, selon les cas
 - assurer que le personnel médical et paramédical soit **formé** à l'accueil et à la relation avec les personnes en situation de handicap
 - assurer que les personnes en situation de handicap reçoivent une **information** complète et adaptée sur leur situation de santé et sur les options d'intervention proposées. Ces informations doivent inclure les données utiles en termes de coût. Elles doivent présenter clairement les avantages et inconvénients de chaque option.
- Il faut prendre des mesures concrètes pour répondre au besoin croissant de services de soins à domicile : infirmières, aides-soignants, etc.
- Il est urgent d'améliorer la capacité de réponse en cas de catastrophe : les situations « covid » et « inondations » ont montré que les personnes les plus fragiles sont plus lourdement impactées que la population en général :
 - Des plans catastrophes en bonne et due forme sont nécessaires. Ils doivent identifier les besoins des personnes de manière continue et globale
 - Le « tri » en cas de situation d'urgence ne peut en aucun cas être fait sur base de critères liés à la situation de handicap de la personne concernée
 - Une situation de « crise sanitaire » ne peut justifier de reporter des soins essentiels pour certaines personnes en situation de handicap tels que kinésithérapie, chimiothérapie, logopédie...

Ressources :

- ➔ Belgian Disability Forum asbl (BDF), *UNCRPD, Position des associations et structures d'avis représentant les personnes handicapées. Rapport alternatif initié et coordonné par le Belgian Disability Forum, Bruxelles, 2014*, p. 207-216
http://bdf.belgium.be/media/static/files/pdf_uncrpd/2014-02-20---rapport-alternatif---belgian-disability-forum.pdf

Met opmerkingen [MO1]: Ajouter lien

- Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées, Handicapées, *La situation de soins et d'accompagnement qui répond aux besoins du patient handicapé...*, Note de position, 19/09/2017
http://ph.belgium.be/media/static/files/import/soins_sante/2017-09-19-note-de-position-cadre-de-soins.pdf
- DELRUELLE (E.), *Face au coronavirus : le retour de l'Etat social*, dans *Le Soir Plus, Cartes blanches*, 26/03/2020. <https://plus.lesoir.be/290099/article/2020-03-26/face-au-coronavirus-le-retour-de-letat-social>
- Loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient,
<https://www.health.belgium.be/fr/loi-du-22-aout-2002-relative-aux-droits-du-patient>
- CHAPPELLE (A.), MOREL (M.) et REGUERAS (N.), *La performance des soins de santé en Belgique : une analyse des études récentes*, dans *MC-Information Analyses et points de vue*, n°265, septembre 2016, p. 3-25 https://www.mc.be/media/mc-informations_265_septembre_2016_tcm49-33135.pdf
- VRIJENS (F.) et alia, *La performance du système de santé belge – Rapport 2015*, KCE Report 259B, Bruxelles, 2015
https://kce.fgov.be/sites/default/files/atoms/files/KCE_259B_rapportperformance2015_1.pdf
- AVIQ, *Publication du cadastre des médecins généralistes réalisé par l'AVIQ : un indicateur d'offre de soins à la population*, Communiqué de presse, 26/10/2017.
https://www.aviq.be/handicap/pdf/actualites/communiques_presse/2017-10-26-cadastre-medecins-generalistes.pdf
- Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées, *COVID-19 : Accès aux soins intensifs pour les personnes handicapées. Un droit absolu. Aussi pour les personnes vivant en institutions !* <http://ph.belgium.be/fr/nouvelles-amp-presse/10-04-2020-covid-19-C2%A0-C2%A0acc%C3%A8s-aux-soins-intensifs-pour-les-personnes-handicap%C3%A9es.html>
- DE RO (K.), *Maisons de repos. Médecins sans frontières dénonce*, dans *RTBF Info, société*, 14/07/2020. https://www.rtb.be/info/societe/detail_coronavirus-msf-dresse-un-rapport-au-vitriol-sur-la-gestion-de-la-crise-dans-les-maisons-de-repos?id=10542215
- X., *Objectifs de développement durable*, New York, 2017
https://issuu.com/unpublications/docs/sdg_french_yak
- X., *Objectifs de développement durable. Ressources pour les élèves*
<https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/student-resources/>